

La lettre du comité d'histoire JEUNESSE ET SPORTS

**Comité
d'histoire**
des ministères chargés de la Jeunesse et des Sports

ISSN 2606-0558

Le mot du Président

Un évènement majeur est intervenu cet été. L'arrêté du 15 juillet 2024 (publié au journal officiel du 17 juillet 2024) est venu modifier l'arrêté créateur du comité d'histoire des ministères chargés de la jeunesse et des sports (CHMJS) du 3 novembre 2017.

Par cet acte, les ministres du moment (il y avait une ministre chargée de l'éducation nationale et de la jeunesse et une ministre chargé des sports) ont remis en ordre de marche notre comité qui était fragilisé par l'annonce de sa suppression dans la presse (Le Parisien du 11 février 2024).

Ainsi rassurés, nous pourrons présenter notre comité à M. Gil AVÉROUS notre nouveau ministre, dont nous observons avec intérêt qu'il retrouve un périmètre ministériel parfaitement homogène avec l'organisation administrative qui fonde nos travaux. Depuis le départ de Mme FOURNEYRON en mars 2014, aucun ministre n'avait en effet réuni dans l'intitulé de son portefeuille la jeunesse, le sport et la vie associative.

Le CHMJS est donc mobilisé et son site internet s'est enrichi des premières notices élaborées dans le cadre de la commémoration du 80^{ème} anniversaire de la Libération.

<https://www.sports.gouv.fr/80-ans-de-la-liberation-2784>

Sans doute plus médiatisés que le renouvellement et l'activité de notre comité d'histoire, l'organisation des jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Paris a été présentée par la grande majorité des observateurs, y compris internationaux, comme une réussite.

Ce fut en effet un grand plaisir de voir, par exemple, la cérémonie d'ouverture affirmer l'esprit de liberté, les sportifs réussir de belles performances, le public partager une forme d'élan patriotique respectueux des autres nations, les jeunes s'enthousiasmer avec leurs aînés.

Ces jeux olympiques et paralympiques ont donné de belles images. Ils laisseront sans doute un héritage, et comme la réussite a été une œuvre commune, l'héritage est une indivision...

Saurons-nous faire fructifier de manière apaisée cette indivision pour donner un élan nouveau aux politiques en faveur de la jeunesse et du sport ?

Inévitablement, la photo de ces JOP va jaunir. Il nous appartient, par une mobilisation raisonnée, de faire en sorte d'éviter le jaune délavé, insipide, terne, et d'obtenir un joli ton sépia qui entretiendra agréablement nos souvenirs de cet été 2024.



Bruno Béthune
Président du comité d'histoire
des ministères chargés de la jeunesse
et des sports

Article

4ème Biennale internationale de l'Éducation nouvelle 30/10 au 2/11 /2024 (Nantes)

Plus de 110 organisations, associations (locales et nationales) ou fédérations internationales de plus de 35 pays du monde se sont regroupées dans un collectif, «Convergence(s) pour l'Éducation Nouvelle », et se réfèrent, au-delà de leurs différences, au socle commun de l'Éducation nouvelle, promouvant une approche globale de l'éducation tout en militant pour une éducation active et émancipatrice.

Cette biennale, se propose de faire se rencontrer les acteurs et les actrices de l'Éducation nouvelle, pour confronter, échanger, débattre, partager réflexions et convictions, pratiques et valeurs... Les 5 axes suivants serviront de base à cette 4e biennale :

- >Éducation nouvelle et échec scolaire socialement marqué
- >Éducation globale, éducation populaire, Éducation nouvelle
- >L'Éducation nouvelle face aux totalitarismes et populismes
- >L'Éducation nouvelle face au défi écologique
- >Privatisation, marchandisation, coopération, internationalisme.

Lieu : Lycée général et technologique agricole Jules Rieffel – 44800 – Saint Herblain

Contact : jean.luc.cazaillon@cemea.asso.fr

Site : <https://cemea-pdll.org/La-4eme-Biennale-internationale-de>

Le 27 septembre s'est tenue au Caran (Centre d'accueil et de recherche des Archives nationales) une réunion de « clôture » de cette grande collecte qui s'est déroulée de 2022 à 2024. L'opération pilotée par le ministère de la Culture (SIAF) en partenariat avec l'Académie nationale olympique de France (ANOF) et le soutien du Comité national olympique français (CNOSF) a reçu le label « Olympiade culturelle ». Elle a également disposé d'un « grand ambassadeur » dédié : Emmanuel Laurentin, bien connu des auditeurs de France Culture (la Fabrique de l'histoire, puis de Le temps du débat).

En réalité, il ne pouvait s'agir d'une clôture, mais de la fin d'un épisode puisque la collecte peut et doit se poursuivre à l'avenir. Cette collecte a rassemblé des documents très divers: fonds des clubs, fédérations, fonds familiaux et du milieu scolaire, fonds des grands événements sportifs... et recueilli aussi des témoignages oraux. Elle a d'ores et déjà donné lieu à des expositions, des rencontres et débats.

Les archives départementales et collectivités territoriales se sont engagées dans ce parcours et tout laisse à penser que les années à venir connaîtront des dépôts, des dons, colloques, manifestations diverses et bien sûr, des travaux historiques ou sociologiques...

On rappellera qu'à l'initiative du Comité d'histoire des ministères chargés de la jeunesse et des sports (CHMJS) un colloque spécifiquement consacré au traitement et à la valorisation des archives fédérales et à l'histoire des fédérations sportives en France, olympiques ou non-olympiques, a été organisé à l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (le 20/11/2023), et aux Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine (le 21/11/2023).

Ressources: <https://francearchives.gouv.fr/fr/article/667843638>





À l'occasion des 80 ans du mouvement des MJC, le comité d'histoire des ministères de la jeunesse et des sports a invité Monsieur Patrick Chenu à répondre à quelques questions. Âgé de 53 ans, l'actuel directeur général de MJC de France et président du Fonjep, fort de ses expériences d'animateur, de directeur de MJC ou encore à la tête d'une fédération régionale, s'est prêté au jeu.

Bonjour Monsieur Chenu. Merci d'avoir accepté notre invitation et de bien vouloir éclairer nos lecteurs sur le mouvement des MJC. En effet, ce dernier célèbre cette année ses 80 ans, en se référant à la fondation de « La République des jeunes » par André Philip le 27 septembre 1944 à Lyon. Pouvez-vous nous en dire davantage sur les origines de cette aventure et son fondateur ?

Il faut avoir en tête que nous sommes alors au sortir de la guerre. Les mouvements qui composent la résistance pensent à l'après, à la victoire. La personne-clé est André Philip. Il s'agit à l'origine d'un économiste également professeur des universités issu d'une famille protestante, qui deviendra par la suite député SFIO. Il refuse de voter les pleins pouvoirs au maréchal Pétain et rejoint le général de Gaulle. Il a notamment été envoyé aux États-Unis auprès de Roosevelt et a occupé diverses fonctions importantes, comme celle de commissaire de l'Intérieur. Il sera ensuite nommé ministre à plusieurs reprises.

On lui confie par ailleurs la mission de reprendre les maisons de la jeunesse créées par le régime de Vichy pour encadrer et embrigader les jeunes, afin de les transformer en lieux de démocratie, de culture, de loisirs et d'organisation de la liberté, bien décrits dans la circulaire du 13 novembre 1944 de [Jean Guéhenno](#), inspecteur général chargé de mission aux mouvements de jeunesse et à la culture populaire. Les activités doivent être gérées par les jeunes, à travers les conseils, sans influences politiques ou religieuses. Il fonde ainsi la République des jeunes le 27 septembre 1944 à Lyon, pour coordonner le développement des Maisons des jeunes.

Quels ont été dès le début les liens avec les autres mouvements ?

La République des jeunes, qui se présente sous l'aspect d'une Fédération nationale des Maisons des jeunes, est pensée comme un lien qui va réunir les réseaux, notamment d'éducation populaire. Elle compte dans ses rangs un ensemble de mouvements syndicaux, de jeunesse, d'éducation populaire ou encore de résistance. Ainsi, les Auberges de jeunesse, les Éclaireurs de France, la CGT, la CGA, les Forces unies de la jeunesse patriotique, les Jeunesses socialistes, l'Union de la jeunesse républicaine de France, la Ligue de l'enseignement, le Syndicat national des instituteurs, l'Association catholique de la jeunesse française et les Scouts de France, font partie de cette aventure.

Or, la tâche se révèle difficile dès le début. L'esprit de concorde présent au moment de la Libération va s'essouffler. Le Syndicat national des instituteurs et la Ligue de l'enseignement quitteront la République des jeunes, qui rencontrera de plus en plus de difficultés.

La Fédération Française des Maisons des jeunes et de la culture (FFMJC) a quant à elle été créée en 15 janvier 1948. À quoi correspond cette nouvelle étape ?

Albert Léger, inspecteur général mis à disposition par l'État, devient délégué général de la République des jeunes en 1946, sous la présidence d'André Philip. Sa mission est de rationaliser le projet, voire de le « liquider » pour certains. Dans un contexte d'inflation, de baisse des budgets et de retards de versement des subventions, il réduit les dépenses, supprime des postes et abandonne la formation initiale des cadres.

Il conduit également, dans la période, la production des statuts-types d'une Maison des jeunes et de la culture, d'une fédération départementale, de la future FFMJC, le règlement intérieur de ces trois structures ainsi que les statuts des directeurs de MJC. La République des jeunes cesse ses activités et la Fédération française des Maisons des jeunes et de la culture est créée au début de l'année 1948.

Cette dernière n'a pas pour vocation de fédérer un ensemble de mouvements, mais plutôt de poursuivre le développement des MJC. Le conseil d'administration reste tout de même composé à l'époque de représentants des adhérents et de personnalités d'autres mouvements, notamment parmi les membres associés.

Dans une interview au journal Le Monde du 18 septembre 1959, Maurice Herzog (Haut-Commissaire puis Secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports) préconise le développement des MJC dans les communes de France. Les années 1960 verront se créer des centaines de nouvelles structures, qui dépasseront le millier. Comment interprétez-vous ce succès rapide ?

Cela correspond à une conjugaison de phénomènes. Laurent Besse en parle très bien dans le [film sur les 60 ans du Fonjep](#). Il s'agit de répondre au boom démographique et au développement des « [blousons noirs](#) ». Il devient urgent de s'occuper de cette jeunesse nombreuse et dynamique. La loi programmatique vise à créer des infrastructures et à les faire vivre grâce à des directeurs professionnels, à des éducateurs populaires. Les MJC deviennent des lieux incontournables dans l'ensemble du territoire français.

Alors que la Ligue de l'enseignement repose principalement sur des instituteurs mis à disposition, les MJC profitent du financement de l'État via le FONJEP (créé en 1964) pour salarier leurs cadres.

André Philip donne sa démission en avril 1968, dans un contexte tendu. Cette année-là correspond-elle à un tournant pour le mouvement ?

Absolument. Alors qu'il est le personnage emblématique du mouvement depuis vingt ans, André Philip subit un ensemble de pressions.

Il doit déjà faire face à un corps professionnel puissant et à des syndicats très actifs, mais aussi à un contexte politique tendu.

Effectivement, la société est en ébullition, avec un puissant PCF et une politisation croissante de la jeunesse. Les gaullistes, inquiets, s'interrogent sur la FFMJC et son président. À la veille de mai 68, des raccourcis sont faits entre la contestation croissante du système et les espaces d'organisation et de débat. Il sera amené à démissionner.

Plusieurs scissions vont intervenir par la suite, comme en 1969 et en 1992, puis la Confédération des MJC de France sera créée en 1994. Pouvez-vous nous détailler ces différentes évolutions ?

En 1969, l'État divise la FFMJC en imposant une régionalisation qui casse le corps professionnel. La Fédération nationale héritière de 1948 poursuit ses activités, mais des fédérations régionales quittent le navire pour fonder l'Union des fédérations régionales de MJC (UNIREG). Pour schématiser, on peut dire que ces dernières sont plus neutres, moins militantes et que les professionnels disposent d'un pouvoir moins important.

En 1991, ce sont cette fois six grosses régions qui s'en vont pour créer l'Association de recherche, d'études et de gestion sociale du champ social et socioculturel des MJC (AREGES-MJC), en raison de désaccords économiques, mais aussi sur l'autonomie laissée aux structures régionales. Finalement, l'UNIREG et l'AREGES-MJC vont signer la « Déclaration des principes de Toulouse » et créer ensemble la Confédération des MJC de France en 1994. Il s'agissait d'une confédération de fédérations régionales.

La suite de l'interview est à retrouver sur le site internet du comité

<https://www.sports.gouv.fr/sites/default/files/2024-11/patrick-chenu---chmjs-10378.pdf>

“Grandes dates et grandes figures du sport ; réflexions plurielles” 26 – 27 septembre 2024 université Toulouse Capitole.

Ce colloque a proposé une réflexion pluridisciplinaire sur les moments et personnalités marquantes du sport. Il a abordé divers aspects tels que l'histoire, le droit, la sociologie et l'économie du sport. Les organisateurs prévoient de publier les actes du colloque à l'issue de l'événement.

Renseignement : marie.merli@ut-capitole.fr



Journées du patrimoine (27/09/2024) – Adrienne Bolland

L'association « Réussir l'égalité femmes-hommes » (REFH) a, avec humour, organisé une séquence « patrimoine » et l'a dédiée à une pionnière de l'aviation : Adrienne Bolland (1895/1975). Catherine Chadefaud, agrégée d'histoire, docteur ès lettres de l'université Paris-Sorbonne, a procédé à une présentation du parcours et de la personnalité, pour le moins singulière, de cette pionnière qui a

établi quelques records, donc certains n'ont jamais été battus, et a accompli nombre de vols jamais réalisés avant elle (1ère femme à traverser la Manche en solitaire par exemple). Et on mentionnera sa mémorable traversée des Andes, par le nord, à proximité de l'Aconcagua.

Une prochaine notice sur cette personnalité sera rédigée par C. Chadefaud où elle rejoindra celles qui figurent dans le site du comité, rédigées dans le cadre de la commémoration du «80ème anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire » selon l'intitulé de la mission gouvernementale créée à cet effet

<https://www.sports.gouv.fr/80-ans-de-la-liberation-2784>



Colloque «Architecture et patrimoine du sport» (Nancy) : les CREPS de la région Grand Est à l'honneur.



Cet événement académique a mis en lumière l'héritage architectural sportif de la région Grand Est, explorant son évolution historique, son importance culturelle et sociale, ainsi que les enjeux de sa préservation et de son développement futur.

Les discussions ont porté sur l'histoire des installations sportives, leur évolution architecturale, leur impact sur le développement local, et les défis liés à leur conservation et leur adaptation aux besoins contemporains.

Deux séquences de ce colloque ont mis à l'honneur deux CREPS du Grand Est :

“Le CREPS de l'académie de Nancy : de la réutilisation d'une fabrique de chocolat à l'aménagement d'un complexe dédié aux sports (1958-1981) », par Marie Gloc, conservatrice du patrimoine, cheffe du service de l'Inventaire et du Patrimoine du département de la Moselle

“Entre les murs du CREPS de Strasbourg. Une histoire de relation complexe” par Denis Jallat, Maître de conférences (STAPS), université de Strasbourg

Ces journées d'étude feront l'objet d'une publication.



La photo de droite représente le CREPS de Nancy (ex. fabrique de chocolat)

La photo de gauche représente une affiche publicitaire sur le chocolat produit dans l'usine de Nancy.



Source : <https://www.creps-nancy.fr/creps.presentation-missions>

Colloque «Carrefours Histoire du Sport : Vivre le sport»

Le colloque "Carrefours Histoire du Sport : Vivre le sport" s'est tenu du 28 au 30 octobre 2024 à Champs-sur-Marne.

Il a réuni chercheurs et experts pour explorer l'histoire et la diffusion du sport à travers diverses thématiques : la médiatisation du sport, l'innovation dans les pratiques sportives, et les revendications identitaires ou culturelles liées au sport. Des études de cas spécifiques, telles que la représentation des athlètes dans les médias ou l'impact des événements sportifs sur la société, seront présentées.

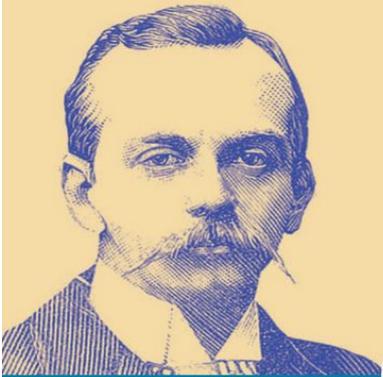
Colloque «Les mondes de Marc Sangnier d’hier à aujourd’hui» - Le 5 décembre 2024 de 9h à 16h30 à l’Institut Catholique de Paris

Marc Sangnier (1873-1950) est un homme politique et penseur français, fondateur du Sillon, un mouvement social chrétien visant à réconcilier les valeurs démocratiques et catholiques. Il prônait la justice sociale, la paix et l’éducation populaire. Après la condamnation du Sillon par le pape Pie X en 1910, Sangnier continue son engagement en créant la Ligue de la jeune République. Défenseur des droits humains et de la démocratie, il laisse un héritage durable dans le catholicisme social. Pionnier du mouvement des auberges de jeunesse, il occupe une place importante dans la réflexion sur les mouvements d’éducation populaire.

L’Adajep et le Pajep ont été contactés en fin d’année 2023 pour participer à l’organisation d’une journée d’étude pour célébrer les 150 ans de la naissance de Marc Sangnier. Cet événement devrait se dérouler le 5 décembre 2024 à l’Institut catholique de Paris en collaboration avec l’Institut Marc Sangnier et être ouvert au plus grand nombre. L’objectif est d’étudier l’héritage de ce personnage dans les sphères intellectuelles, politiques et chrétiennes, ainsi que son influence sur les mouvements d’éducation populaire.

Cette journée d’étude est organisée par les chercheurs Stefan Gigacz et Bernard Giroux, ce dernier étant un partenaire de longue date de l’Adajep et du Pajep. En outre, l’institut Marc Sangnier a proposé le don au PAJEP du fonds Dominique Magnant, militant ajiste, résistant et ami de Marc Sangnier. Rachel Guérin, archiviste Fonjep - mission Pajep

colloquemarcsangnier@gmail.com



Marc Sangnier
d’hier à aujourd’hui, un éveillé.
Militants et scientifiques en dialogue.

Colloque

JEUDI 5 DÉCEMBRE • 9H-16H30
AUDITORIUM GEORGES BERNANOS

Ouvert à tous, sur inscription obligatoire :
www.billetweb.fr/colloque-marc-sangnier
Colloque soutenu par le dispositif
Mécénat ACT de l’ICP
Événement en présentiel et distanciel
Plus d’informations : evenement@icp.fr

Institut Catholique de Paris
Entrée au 74 rue de Vaugirard 75006 Paris
www.icp.fr

Trois journées de réflexions, d’ateliers et d’échanges - Les 14, 15 et 16 novembre 2024 dans l’Isère à Eybens.

Avec la participation de Philippe Meirieu et Guy Saez

Cet événement est une série de trois journées dédiées à la réflexion sur le rôle émancipateur de l’éducation dans la société. Organisé conjointement par le Centre de loisir et culturel d’Eybens et le collectif avenir de l’éducation populaire, il propose des ateliers, des discussions et des échanges.

L’objectif principal est de réaffirmer l’importance de l’éducation comme vecteur d’émancipation et son rôle crucial dans la construction d’une société cohésive. Cette initiative collective vise à rassembler différents acteurs du domaine éducatif pour partager des idées, des expériences et des perspectives sur l’avenir de l’éducation populaire.

<http://www.centreloisirsetculture-eybens.fr/contact.html>

Journée d'études - «L'animation : actualité des pratiques professionnelles et regards des sciences sociales» - Le 10 décembre 2024 de 9h15 à 16h45 dans l'annexe de la mairie du 14^e arrondissement de Paris, 12 rue Pierre Castagnou.

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) organise une journée d'études et d'échanges autour de l'animation socioculturelle, à l'occasion de la parution d'un Cahier de l'Action sur l'animation et de 4 recherches soutenues par l'INJEP. Ces contributions montrent que les professionnels du milieu de l'animation sont en première ligne face aux enjeux sociétaux contemporains tels que le genre, l'environnement ou le numérique. Ils sont confrontés à des mutations sociales et politiques qui impactent leurs contextes d'exercice, leurs référentiels et leurs activités professionnelles.

Cette journée proposera notamment de s'interroger autour des questions suivantes : quelles pratiques pour penser l'animation ? Comment penser le travail d'animateur et d'animatrice ? Quelle prise en compte des attentes des jeunes ? Quels enjeux à venir pour le secteur ? Faut-il repenser la formation des animateurs et des directeurs ?

Événement en présentiel, gratuit et accessible à tous, dans la limite des places disponibles. Inscriptions obligatoires [sur le site de l'INJEP](#).

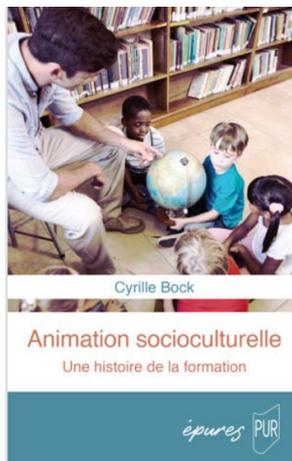
Colloque « Agir auprès de la jeunesse rurale » - Le 26 novembre 2024, de 9h30 à 16h40 à La Marbrerie de Montreuil.

Le 26 novembre 2024 se tiendra à Montreuil l'événement « Agir auprès de la jeunesse rurale » organisé par l'INJEP. Une journée de partage d'expertises et de bilan de dix projets innovants expérimentés pendant trois ans en faveur des jeunes ruraux. Ces projets visent à renforcer leur insertion sociale, économique et culturelle dans leurs territoires.

Si les jeunes ruraux font face à des défis spécifiques – notamment en matière d'accès aux services et offres professionnelles – ils sont aussi porteurs de ressources et de capacités d'innovation. Fort de ces constats, le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ), piloté par l'INJEP, a soutenu dix projets visant à faciliter l'accès des jeunes aux services de proximité, à encourager la création d'activités sociales, économiques et culturelles, et à renforcer leur association à la définition des politiques territoriales.

Au terme de trois années de mise en œuvre et d'évaluation, le colloque du 26 novembre 2024 sera l'occasion de présenter les enseignements majeurs de ces expérimentations, de débattre des enjeux actuels pour les jeunes ruraux et d'envisager de nouvelles perspectives d'action en leur faveur. Plusieurs interventions viendront rythmer ce temps d'échanges et de réflexion en favorisant le croisement des regards (porteurs de projets, évaluateurs, chercheurs, représentants des jeunes, acteurs institutionnels...).

Événement en présentiel, gratuit et accessible à tous, dans la limite des places disponibles. Inscriptions obligatoires [sur le site de l'INJEP](#).



Animation socioculturelle une histoire de la formation, Cyril Bock, éditeur Presse universitaires de Rennes collection Épures . Préface Francis Lebon (membre du comité d'histoire)

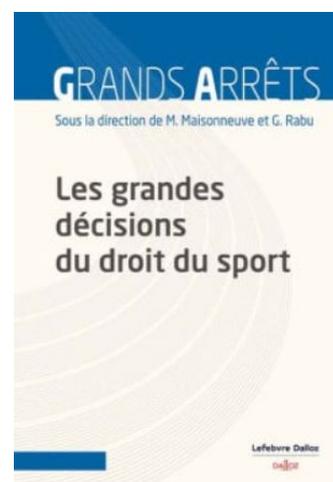
Cet ouvrage explore l'évolution de la formation en animation socioculturelle en France. Il retrace son histoire, en analysant les transformations influencées par des facteurs sociaux, politiques et économiques. Cet ouvrage propose une perspective complète sur les approches pédagogiques et les enjeux de professionnalisation.

<https://pur-editions.fr/product/9817/animation-socioculturelle>

Les grandes décisions du droit du sport, direction Mathieu Maisonneuve Gaylor Rabu, Dalloz éditeur

Cet ouvrage publié par Dalloz compile 83 décisions majeures du droit du sport, commentées par des spécialistes. Il explore des thèmes variés tels que la liberté de circulation des sportifs, la lutte contre le dopage et les responsabilités en matière sportive. Classées par juridictions et présentées de manière pédagogique, ces décisions illustrent la nature hybride du droit du sport, mêlant droit public et privé.

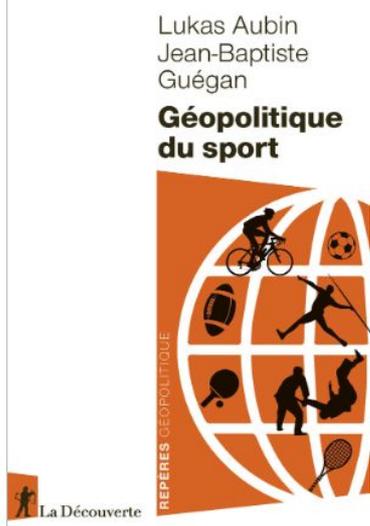
<https://www.boutique-dalloz.fr/les-grandes-decisions-du-droit-du-sport-p.html>



Géopolitique du sport Lukas Aubin Jean-Baptiste Guégan, éditeur La découverte.

Cet ouvrage explore le rôle crucial du sport dans les relations internationales contemporaines. Les auteurs analysent comment les puissances mondiales instrumentalisent le sport comme outil de *soft power* et de visibilité sur la scène internationale. Le livre examine les enjeux géopolitiques majeurs liés au sport, notamment son impact sur les conflits interétatiques et les stratégies d'influence des nations. Il aborde également des questions d'actualité, comme les implications politiques des Jeux olympiques de Paris 2024 dans un contexte international tendu. L'ouvrage offre une perspective approfondie sur la façon dont le sport cristallise les tensions du XXIe siècle et façonne l'imaginaire collectif des nations.

<https://www.editions-ladecouverte.fr/geopolitique-du-sport-9782348068997> 10

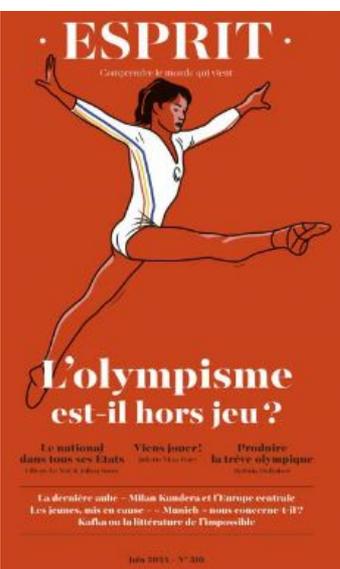


"Les politiques publiques du sport" Skander Karaa , éditeur Que sais-je ?

Cet ouvrage analyse les politiques sportives en France, en abordant leur évolution, leur organisation et leur financement.

L'ouvrage examine les acteurs impliqués, tels que l'État et les collectivités territoriales, ainsi que les objectifs de ces politiques, comme la promotion de la santé publique et l'inclusion sociale. C'est une ressource précieuse pour comprendre les enjeux des politiques publiques du sport, destinée aux étudiants et aux professionnels du secteur.

<https://www.quesaisje.com/les-politiques-publiques-du-sport>



"L'olympisme est-il hors jeu ? " revue Esprit juin 2024 , numéro coordonné par Marianne Amar, revue Esprit 212 rue saint Martin - 75003 Paris

Cet article examine l'état actuel du mouvement olympique et ses défis contemporains. Il aborde des enjeux tels que les controverses politiques, la commercialisation du sport et les questions éthiques, tout en analysant l'impact des Jeux olympiques sur les sociétés hôtes et les relations internationales. En posant cette question, le dossier invite à réfléchir sur la pertinence et l'avenir de l'olympisme dans un monde en mutation.

<https://esprit.presse.fr/tous-les-numeros/l-olympisme-est-il-hors-jeu/931>

Soutenance de thèses et HDR

Soutenance de thèse de Florent Lefèvre. « La genèse de l'organisation des Comités olympiques européens (COE) ou la diplomatie culturelle du sport olympique à l'échelle de l'Europe de 1965 à 1995 »

Cette thèse met en lumière le processus d'institutionnalisation de cette organisation. Elle s'articule autour de trois périodes clés : les débuts utopiques de 1965 à 1975, l'émergence d'une Europe olympique de 1975 à 1989, et l'affirmation de cette communauté entre 1989 et 1995.

Lefèvre analyse comment la création de l'Association des Comités nationaux olympiques européens (ACNOE), puis des COE, a cherché à s'affranchir du contrôle du Comité international olympique (CIO), tout en devenant finalement un allié du CIO dans la promotion d'un olympisme européen. La recherche repose sur une analyse approfondie d'archives et d'entretiens avec des acteurs clés du mouvement olympique.

La soutenance se déroulera le lundi 25 novembre 2024 à 14h, dans l'amphithéâtre de l'UFR STAPS sur le campus Moulin de la Housse, Chemin des rousiers, Bât.25, 51687 REIMS. Merci de confirmer votre présence à florent.lefevre1@gmail.com

Soutenance de thèse de Julien Garry. "L'escrime de guerre dans l'armée française de la Révolution à la Première Guerre mondiale ; pratique et théorie du corps à corps dans la guerre moderne"

La thèse de Julien Garry explore l'évolution de l'escrime et du combat au corps à corps dans l'armée française entre 1789 et 1914. Elle analyse l'enseignement, la pratique et la théorie du combat à l'arme blanche, ainsi que la transformation de ces techniques en un "art" militaire. En examinant les textes des experts et les interactions avec d'autres armées européennes, la thèse met en lumière le déclin progressif de ces méthodes de combat avec l'avènement de la guerre moderne. Cette recherche souligne également l'importance culturelle et symbolique de l'escrime de guerre dans l'identité militaire française.

La soutenance se déroulera le 19 novembre 2024 à l'université de Bourgogne

Habilitation à diriger des recherches (HDR) de Julien SOREZ intitulée "Devenir légitime. Une histoire sociale de la pratique et du spectacle sportifs".

Cette étude approfondie explore l'évolution historique et sociale du sport en France, examinant à la fois sa pratique et sa dimension spectaculaire. Julien Sorez analyse le processus de légitimation du sport dans la société française, sa transformation en pratique culturelle reconnue et en spectacle populaire.

Il examine les facteurs sociaux, culturels et politiques qui ont contribué à cette légitimation, tout en explorant l'évolution des perceptions du sport au fil du temps. La recherche met en lumière les interactions entre la pratique sportive et le développement du sport-spectacle, ainsi que le rôle du sport dans la construction des identités sociales et culturelles. Cette HDR s'inscrit dans le champ de l'histoire sociale et culturelle, offrant une perspective approfondie sur la façon dont le sport est devenu une composante importante et légitime de la société moderne française.

La soutenance s'est déroulée le 18 octobre 2024 à 14h à Sciences Po, situé au 1 place Saint-Thomas d'Aquin, 75007 Paris, dans la salle K011.

Usage de médicaments autorisés mais susceptibles de fausser les performances, utilisation d'un matériel pour personnes dialysées, prise de compléments alimentaires...

La cellule d'investigation de Radio France a enquêté sur la surmédicalisation du peloton, alors que des soupçons de dopage planent sur les performances de Pogacar.

[Cyclisme. des soupçons de dopage et des médicaments à foison | France Inter](#) (Secrets d'info, épisode du 26 octobre 2024.)

Citation

Discours de Léo LAGRANGE à la jeunesse, 10 juin 1936.

« Nous voulons que l'ouvrier, le paysan et le chômeur trouvent dans le loisir la joie de vivre et le sens de leur dignité. »

Source : Portrait de M. Lagrange en 1936 - Agence de presse Meurisse
Cette image provient de la bibliothèque en ligne Gallica sous l'identifiant ARK btv1b90283649/f1

Contacts : Comité d'histoire des Ministères chargés de la Jeunesse et des Sports
95 avenue de France 75013 Paris
comitehistoiremjs@jeunesse-sports.gouv.fr

Si vous souhaitez faire abonner un proche ou un collègue, transmettez à cette adresse courriel ses coordonnées (avec son accord préalable).

Directeur de la publication : Bruno Béthune, inspecteur général de l'éducation du sport et de la recherche

Site internet : <http://www.sports.gouv.fr> - Le ministère / Organisation / Comité d'histoire

 www.linkedin.com/in/comité-d-histoire-jeunesse-et-sports-chmjs-b712b2303

Les propos tenus dans la lettre C H ou les ouvrages signalés n'engagent que leurs auteurs. La lettre annonce sciemment des événements qui, parfois, auront déjà eu lieu lors de sa publication ; dans un tel cas, la mention : «renseignement» avec une adresse mail permet donc malgré tout un contact